



Réserve Naturelle Nationale
de Saint-Martin

Le Journal

Trimestriel n°9 - juillet 2010



Conservatoire du littoral

“La terre ne nous appartient pas, ce sont nos enfants qui nous la prêtent”

Edito



**Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin
Antenne du Conservatoire du Littoral**

803, résidence Les Acacias - Anse Marcel - 97 150 Saint-Martin
Tél: 05 90 29 09 72 . Fax: 05 90 29 09 74
Direction: 06 90 38 77 71
Pôle aménagement: 06 90 55 15 85
Pôle police de la nature: 06 90 57 95 55
Pôle suivi scientifique: 06 90 34 77 10

**Partenaires techniques et financiers
de la Réserve naturelle**

Direction de l'environnement (DIREN)
Conservatoire du littoral
IFRECOR

Agence des aires marines protégées
Sociétés et opérateurs touristiques travaillant dans la Réserve

Ce journal n'est pas destiné à être imprimé et restera distribué
uniquement par voie électronique. Il est possible de le
télécharger sur le site de la Réserve naturelle de Saint-Martin:
www.reservenaturelle-saint-martin.com.

Pour faire partie de la liste de distribution, envoyez une demande à
reservenaturelle@domaccess.com

Réalisé par les Éditions Le Pélican Nautique
62, Kaffa, Anse Marcel - Tél. : 05 90 29 25 70

Rédaction: Brigitte Delaitre - bdelaître@caribserve.net
Mise en page: Delphine Gavach / Artecom

Année 2010, année internationale de la biodiversité : le monde entier célèbre le vivant. Une planète vivante mais fragile. Les menaces de destruction des habitats naturels, de surexploitation, de pollution et de prolifération d'espèces invasives sont réelles. D'autant plus que ces facteurs risquent d'être encore aggravés dans les prochaines décennies par les effets probables des changements climatiques. Dans ce contexte, l'Outre-mer français représente à lui seul 80% de la biodiversité nationale : un trésor et une responsabilité particulière pour nous tous ultramarins. En cette année du vivant, l'équipe et les partenaires de la Réserve naturelle et du Conservatoire du littoral ont mis les bouchées doubles.

Le journal de la Réserve en témoigne autour de quatre rubriques :

- connaître pour mieux protéger
- sensibiliser pour transmettre et éduquer
- aménager pour mettre en valeur
- réglementer pour mieux gérer

Trois nouvelles rubriques permanentes s'ajoutent désormais à notre journal :

- la rubrique des partenaires de la Réserve qui s'engagent dans des activités plus respectueuses de l'environnement
- une rubrique témoignage où l'on donne la parole à un usager de la Réserve rencontré au bord de l'eau, un « micro-plage » en quelque sorte
- les photos Cool et Not cool des lecteurs et amis de la Réserve pour nous faire part de ce qui vous émerveille ou de ce qui vous indigne...

Je terminerai en saluant les résultats et le travail accompli par mon prédécesseur Nicolas Maslach parti pour de nouvelles aventures marines et humaines à Mayotte. Me voici désormais à la barre du navire Réserve avec un équipage dévoué et compétent dont vous apprécierez le travail dans ce numéro.

Bienvenue à bord !

Romain Renoux
Conservateur de la Réserve
naturelle de Saint-Martin



■ Un conservateur ouvert sur le monde

À son poste depuis le 25 mai dernier, le nouveau conservateur de la Réserve naturelle de Saint-Martin nous arrive du WWF-France (World Wildlife Fund), première organisation mondiale de protection de l'environnement, où il dirigeait le Pôle outremer depuis 2007. Titulaire d'une maîtrise en sciences naturelles et ingénieur agronome, Romain Renoux s'est spécialisé dans les sciences de l'environnement et du développement.

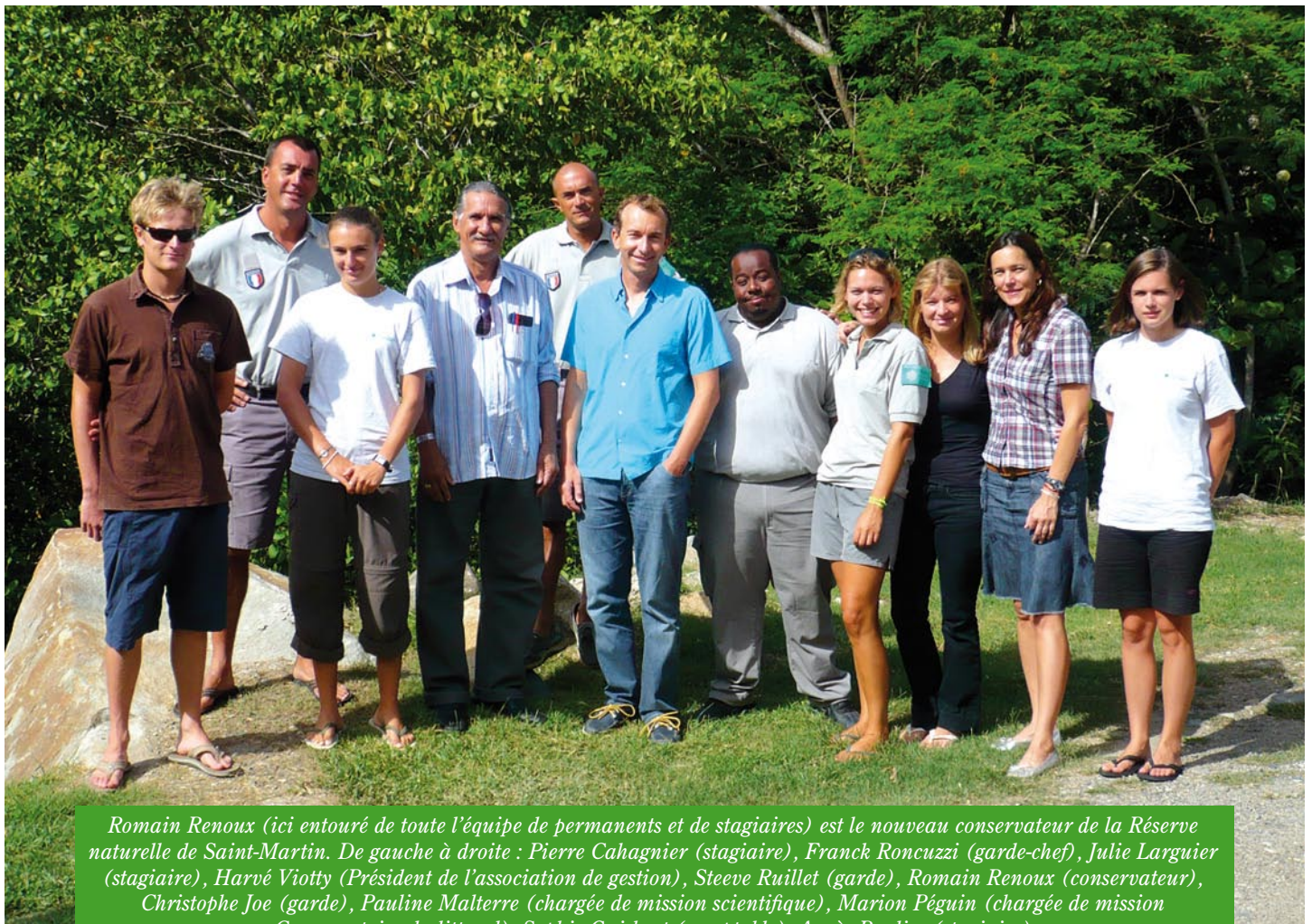
« Compte tenu des enjeux actuels de l'environnement, c'est le rôle de tout un chacun aujourd'hui d'apporter une pierre à l'édifice et le rôle de la Réserve naturelle est de fédérer les moyens et les intelligences afin d'avancer, pour le bien de tous, » assure ce récent quadragénaire, citoyen du monde. Il bénéficie en effet de la double nationalité franco-canadienne et n'a pas attendu le nombre des années pour partir à la découverte de la planète.

Arrivé en Guadeloupe à l'âge de dix ans, il a découvert Saint-Martin à vingt, en rendant visite à ses parents enseignants. Stagiaire étudiant au Kenya, puis en Martinique, il est ensuite volontaire à l'aide Technique au Conseil général martiniquais et a pour mission de mettre en place une station

d'essai en culture irriguée à Sainte-Anne. Le résultat est très positif et le voit s'envoler vers La Réunion, où, pendant cinq ans, il développe un programme d'aménagement en zone rurale sur les hauts de l'île et part régulièrement en mission à Mayotte, Madagascar et sur l'île Maurice. En 2001, il émigre pour cinq ans au Canada et travaille pour une fondation canadienne sur un programme d'aide au développement des pays du Sud. Il part sur le terrain, au Sénégal puis dans le Nord d'Haïti, dans la province de l'Artibonite. En 2006, sac au dos, il part pour un tour du monde sabbatique en dix pays et dix mois et termine la boucle par son embauche au WWF.

Aujourd'hui en poste à Saint-Martin, son ambition est d'œuvrer, dans l'esprit du Grenelle de l'environnement, à des avancées environnementales pour Saint-Martin.

Homme de dialogue, il observe actuellement l'existant, dans une démarche scientifique et pragmatique. « La Réserve n'est pas un territoire mis sous cloche. C'est un outil de l'aménagement et du développement durable de Saint-Martin. C'est le réservoir de la biodiversité saint-martinoise, irrigué par le tissu social et économique local et baigné dans un milieu culturel unique, » assure-t-il.



Romain Renoux (ici entouré de toute l'équipe de permanents et de stagiaires) est le nouveau conservateur de la Réserve naturelle de Saint-Martin. De gauche à droite : Pierre Cahagnier (stagiaire), Franck Roncuzzi (garde-chef), Julie Larguier (stagiaire), Harvé Viotty (Président de l'association de gestion), Steeve Ruillet (garde), Romain Renoux (conservateur), Christophe Joe (garde), Pauline Malterre (chargée de mission scientifique), Marion Péguin (chargée de mission Conservatoire du littoral), Sophie Guisbert (comptable), Agnès Roulier (stagiaire)



■ Trois questions à *Nicolas Maslach*

Nicolas Maslach, conservateur de la réserve naturelle nationale de Saint-Martin depuis le 3 septembre 2001, s'est envolé début mai pour l'Océan indien. Sa mission est aujourd'hui de contribuer à la mise en place du Parc naturel marin de Mayotte, créé par décret ministériel le 18 janvier 2010. L'objectif est de faire des 68 000 kilomètres carrés qui composent ce territoire une référence en matière de protection de l'environnement marin, dans le cadre d'un développement économique durable. À la veille de son départ, il répond aux questions du Journal qu'il a lui-même eu l'idée de créer.

Près de neuf ans après votre arrivée sur l'île, quel bilan dressez-vous en matière de développement touristique durable? En 2001, j'arrivais de l'Océan indien, où les spécialistes de l'environnement sont plutôt bien accueillis en matière de conseil, en tout cas sur les îles de Mayotte et des Comores. Ici, ma volonté -puis celle de mon équipe- de faire respecter ce qui devait l'être a été souvent mal perçue. Cette Réserve naturelle nationale était rejetée par tous les gens qui en usaient et en abusaient, en pêchant des lambis ou des langoustes, volant du sable, brûlant le bois de mangrove pour le transformer en charbon ou gagnant du terrain «constructible» à l'aide de remblais sauvages. Ce constat fait, il est certain que cette réserve était celle de la dernière chance et que la partie française de Saint-Martin aurait connu sensiblement le même sort que sa voisine hollandaise, où toute notion d'environnement a été sacrifiée au profit du tourisme. Mais aujourd'hui, après un travail stratégique ardu, les élus, les opérateurs touristiques et la plupart des usagers sont conscients que cette réserve possède une réelle utilité en termes de ressources naturelles protégées.

En quoi a consisté ce travail? Les deux premières années qui ont suivi mon arrivée, la moindre action pour tenter de faire respecter la réglementation pouvait constituer un motif de révolte populaire contre la Réserve naturelle. Mais finalement, à force de réunions, de concertation, de sensibilisation, mais aussi de tension, sans faire de compromis et en gardant des propos constants, la Réserve est à présent plutôt bien respectée. On revient de très loin. Il y a évidemment eu des actions répressives. Les gendarmes et nous-mêmes sommes intervenus auprès de pêcheurs en pleine action ou de constructeurs en train de voler du sable. Il y a même eu la destruction d'un bar de plage et de deux maisons particulières, construits en toute illégalité sur le domaine de la Réserve.

Comment le Conservatoire du littoral s'est-il installé à Saint-Martin? J'ai toujours considéré que le fait d'avoir des sites classés appartenant à l'État, sur une île où l'État est insuffisamment présent en matière d'environnement, n'était

pas suffisant. Pendant longtemps, l'association de gestion de la réserve a été ici la seule entité environnementale à tenter de faire respecter la réglementation, j'ai essayé de motiver le Conservatoire du littoral pour qu'il acquière les sites protégés et il a finalement accepté, en dépit de fortes dégradations sur ces sites. Entre temps, nous nous sommes appuyés sur la présence d'élus au sein du conseil municipal pour que quatorze étangs de l'île, sur les seize existants, soient bénéficiaires d'un arrêté préfectoral de protection de biotope. Aujourd'hui, le Conservatoire du littoral a acquis ces étangs, toutes les parties terrestres de la réserve naturelle, et nous a remis ces sites en gestion, soit onze kilomètres linéaires de côtes. Et c'est grâce à ces affectations que nous avons pu intervenir en 2007 sur l'îlet Pinel, où il existait des installations commerciales situées en dehors de la réserve, mais dans le domaine récemment acquis par le Conservatoire du littoral. Ces actions ont abouti à la mise en place d'autorisations d'occupation temporaire (AOT) encadrées strictement, dans une logique d'exploitation et de développement durable. Dans une vision pérenne, sur le long terme, la présence de ces exploitants -et surtout les revenus qu'ils génèrent à travers les AOT- a permis à la Réserve naturelle d'augmenter sa capacité d'actions, et d'être maître d'ouvrage sur des projets très concrets, comme l'aménagement des sites du Conservatoire du littoral.



Nicolas Maslach (à droite) passe le témoin à Romain Renoux



■ Étude globale sur les étangs

La Réserve naturelle, gestionnaire de tous les espaces affectés au Conservatoire du littoral, lance une vaste étude sur les quatorze étangs de l'île confiés au Conservatoire et a sélectionné un bureau d'études martiniquais. Il s'agit d'Impact Mer, qui va travailler dès le 1er juillet 2010 et pendant un an sur la sédimentologie, la courantologie et la qualité de l'eau des étangs. L'objectif est de mieux comprendre le fonctionnement écologique de ces milieux, véritable réservoir de biodiversité. Serait-il bon d'ouvrir les étangs sur la mer ? Faut-il les désenvaser et augmenter ainsi leur profondeur ? Ces milieux ont subi et subissent encore une pression anthropique considérable : remblaiements, rejets des eaux usées, dépôt d'ordures, réseaux d'assainissement défectueux, défrichements... dans des proportions différentes selon les sites. C'est pourquoi cette étude globale sera suivie d'études au cas par cas, en fonction de l'urgence, pour chaque étang. L'étude comprend aussi un suivi scientifique des 85 espèces d'oiseaux fréquentant les étangs, qui sera menée par Gilles



Une étude des quatorze étangs de l'île confiés au Conservatoire du littoral commencera le 1^{er} juillet 2010 (ici, l'étang de Chevrise)

Leblond, tous les deux mois, sur une durée d'un an. Familier des étangs de Saint-Martin, cet ornithologue aura pour mission de mieux connaître les zones de reproduction des oiseaux, afin de mieux protéger leurs nids.



Pierre Cahagnier

■ Diagnostic environnemental du lagon de Simpson Bay

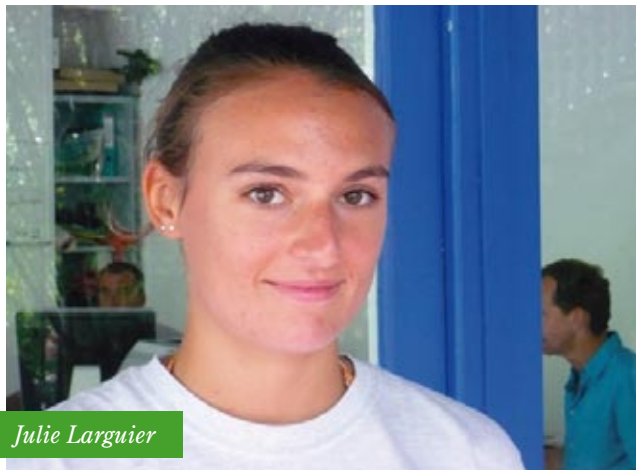
Pierre Cahagnier, étudiant en master 2 « aménagement et environnement » à l'Institut de Géoarchitecture, à Brest, a rejoint l'équipe de la Réserve naturelle pour cinq mois, du 19 avril au 19 septembre 2010. Sa mission consiste à établir un diagnostic environnemental du lagon de Simpson Bay, l'objectif étant de proposer un outil d'aide à la décision aux élus des deux parties de l'île, afin de maintenir et d'améliorer la qualité des eaux du lagon. L'idée de cette étude a été lancée par le Conseil économique, social et culturel (CESC) de Saint-Martin et reprise par la Réserve naturelle, elle-même membre du CESC. Pierre Cahagnier se rend régulièrement sur les eaux du lagon et sur le rivage pour collecter les données dont il a besoin, mais il est également à la recherche de toutes les études menées dans le passé par l'une ou l'autre partie de l'île. Il constate pour le moment que les archives sont rares, tous comme les interlocuteurs informés sur le sujet.



Vue de Sandy Ground depuis l'étang de Simpson Bay



Mission : étudier les impacts potentiels de nuisibles sur la nidification



Julie Larguier



Julie Larguier sur le terrain, posant une ratière

Julie Larguier, étudiante en master 2 « biodiversité et développement durable » à l'Université de Perpignan, accomplit depuis février 2010 un stage de six mois à la Réserve naturelle. Sa mission est de développer une stratégie de contrôle des populations de rongeurs nuisibles sur les îlets de la Réserve naturelle, afin de favoriser la nidification des oiseaux marins menacés (grands paille-en-queues, petits paille-en-queues, noddis bruns, sternes bridées). L'objectif est de collecter des données sur le long terme, afin de définir si les populations d'oiseaux déclinent, se stabilisent ou augmentent. Sa technique de suivi scientifique diffère selon les espèces. Pour les grands et petits paille-en-queues, qui nichent dans les falaises en hauteur, elle consiste à comptabiliser les couples reproducteurs en vol puis à repérer les juvéniles lors de leurs premiers vols effectués avec succès à la sortie du nid. Pour les noddis bruns et les sternes bridées, plus facilement observables à la jumelle, elle consiste à examiner le nid et à déterminer s'il abrite un œuf ou un oisillon. Par ailleurs, du 13 au 18 mai 2010, l'étudiante a organisé la venue à Saint-Martin d'une équipe de deux chercheurs de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) de Rennes, spécialistes des espèces envahissantes, afin de faire un inventaire des populations de rongeurs à Tintamare. À l'aide de pièges spécifiques (dont une partie a été prêtée par le Parc national de Guadeloupe, que la Réserve remercie), dix-neuf rats et souris ont été capturés et aucune mangouste. La même opération a été réalisée sur Caye Verte du 8 au 11 mai, et onze rats ont été capturés.

Enquête de fréquentation

Agnès Boulier, étudiante en master 2 « sciences de la mer et du littoral » à l'Université de Brest, a repris le suivi de fréquentation élaboré en 2009. Agnès est accueillie pendant cinq mois au sein de l'équipe de la RNN et réalise une enquête de fréquentation et de perception sur le territoire de la Réserve naturelle, mais aussi en dehors de ce territoire. Ces enquêtes de perception s'adressent aux usagers locaux et aux prestataires (loueurs de bateaux, clubs de plongée...). Agnès répertorie toutes les activités nautiques pratiquées (wind surf, kayak, baignade...) ainsi que le nombre de bateaux au mouillage devant les plages, leur taille, le nombre de personnes à bord et le type de mouillage (corps-mort, ancre, échouage). Sa mission générale consiste d'une part à évaluer les bénéfices socioéconomiques de la Réserve et les impacts liés à la fréquentation des sites, mais aussi la façon dont est perçue et utilisée la Réserve naturelle, afin d'en améliorer la mission.



Agnès Boulier



40 mammifères marins observés en 5 jours

15 baleines à bosse, 2 grands dauphins, 22 dauphins tachetés pantropicaux et 1 globicéphale tropical. C'est le nombre de mammifères marins observés par l'équipe de la Réserve naturelle partie en mission en mer du 29 mars au 2 avril 2010, constituée de Pauline Malterre et des trois gardes. Ces animaux ont tous été observés dans un triangle situé entre Anguilla, Saint-Barth et Saint-Martin. Quelques semaines plus tard, du 27 au 30 mai, dans le cadre d'une formation au protocole de suivi des baleines dispensée par l'association BREACH, un seul grand dauphin a montré le bout de sa nageoire dorsale. Rappelons que la Réserve naturelle participe au comité de pilotage du projet de sanctuaire des mammifères marins des Antilles françaises.



Une baleine à bosse évoluant autour de l'îlot d'Anguillita

Coopération avec le Marine Park

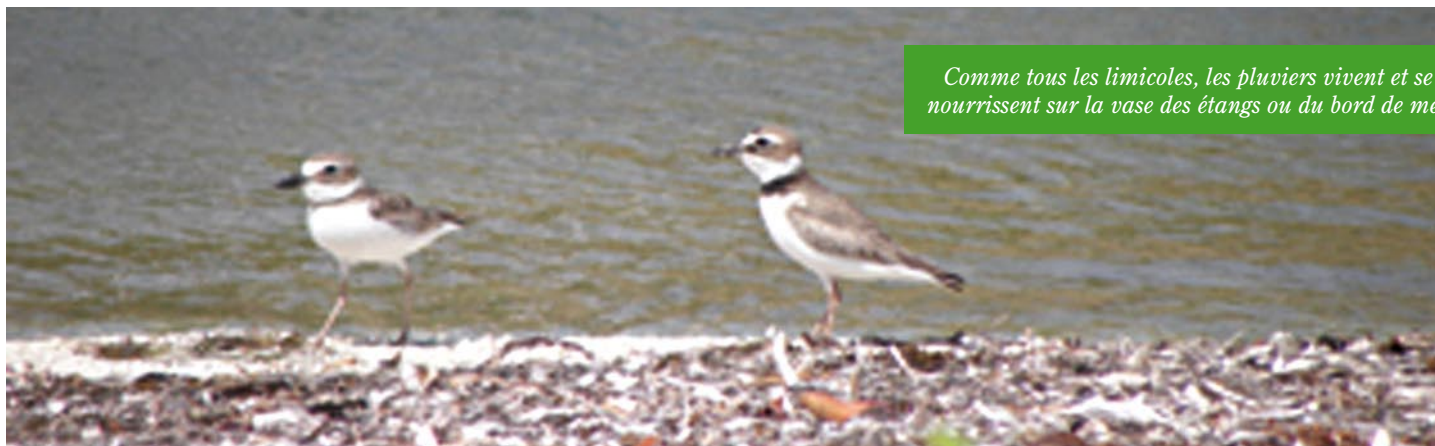
Une coopération a été mise en place depuis janvier 2010 entre la Réserve naturelle et le Marine Park de Sint Maarten. Les gardes Etienne Lake et Vere Hill ont, entre autres, participé aux sorties en mer organisées pour la formation assurée par l'association BREACH. Un échange de données et de bons services est en cours concernant les tortues marines et les récifs coralliens.



Les dauphins tachetés pantropicaux apprécient de nager autour de l'étrave des bateaux

Limicoles : Saint-Martin site pilote

Saint-Martin a été déclaré site pilote pour l'adaptation ultramarine d'un protocole de suivi des oiseaux limicoles - qui vivent et se nourrissent sur la vase des étangs ou du bord de mer -, utilisé dans de nombreuses réserves métropolitaines. Ce protocole a été développé par Emmanuel Caillot, conservateur adjoint de la Réserve de Beauguillot, dans le Cotentin, également responsable au sein du réseau RNF (Réserves naturelles de France) de l'observatoire des limicoles côtiers. Depuis, RNF a passé une convention avec l'Agence des aires marines protégées afin de standardiser ce protocole à toutes les façades maritimes de France, en métropole et en Outre-mer. Du 3 au 10 mai 2010, en mission à Saint-Martin pour mettre en place ce protocole, Emmanuel Caillot et Pauline Malterre ont fait le tour des étangs de l'île, - en s'attardant sur l'étang des Salines d'Orient, l'étang de Chevrise et l'étang Guichard - ainsi que de la zone littorale de la baie de l'Embouchure, où les limicoles sont nombreux.



Comme tous les limicoles, les pluviers vivent et se nourrissent sur la vase des étangs ou du bord de mer

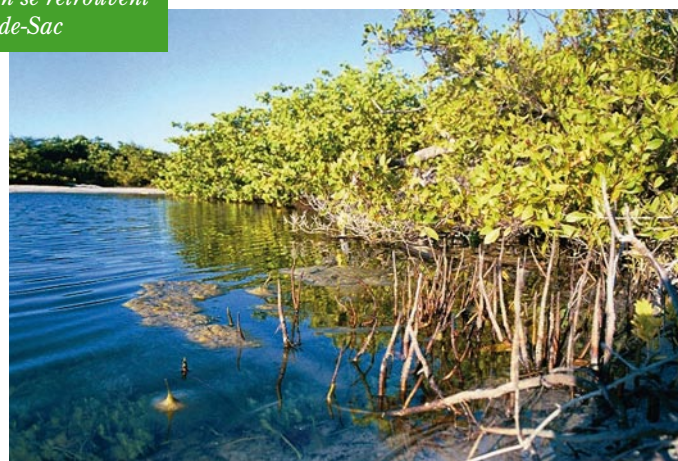


Cul-de-Sac, zone écotouristique

Entre le sentier sous-marin de Pinel, axé sur les milieux marins, le sentier botanique de Red Rock et le sentier de la mangrove de l'étang de la Barrière, Cul-de-Sac se trouvera très bientôt placé au cœur d'une zone écotouristique unique, aménagée par le Conservatoire du littoral et la Réserve naturelle. Les quatre grands écosystèmes de Saint-Martin – la forêt sèche, la mangrove, les herbiers de phanérogames marines et les récifs coralliens – sont en effet présents et préservés sur ce territoire où une information pédagogique a été (et sera) mise en place à l'intention du public.



*Les quatre grands écosystèmes
de Saint-Martin se retrouvent
à Cul-de-Sac*



Quel aménagement au Galion ?

La baie de l'Embouchure, mieux connue localement sous le nom de baie du Galion, fait l'objet d'une étude approfondie de son patrimoine écologique, paysager et historique, débutée depuis février 2010 et menée par les bureaux d'étude Caraïbes Paysage et C2R. Ce travail est mené en collaboration avec les élus de la collectivité et le conseil de quartier concerné.



*Un diagnostic écologique du site et de
son patrimoine naturel et historique est
en cours sur la baie de l'Embouchure*



Expos en vue sur la route de Coralita...

En bord de mer, le long de la route de Coralita, l'observatoire «aux baleines» - comme l'appellent les riverains - a été complètement refait par le Conservatoire du littoral. Deux carbets avec table et bancs ont été installés sur le site pour le repos des usagers et un aménagement paysager composé de cocotiers et de raisiniers a été mis en place. Ces quelques arbustes n'ont apparemment pas eu l'air de plaire à certains, puisque d'importantes dégradations ont été constatées lors des premières plantations. Avant la fin de l'été, une exposition sous forme de panneaux pédagogiques sera installée sur l'observatoire, sur le thème du milieu marin, de la mangrove et de la forêt sèche. Sur chacun des deux carbets, une exposition permettra au public de découvrir d'une part les espèces marines protégées et réglementées - lambis, oursins blancs, langoustes, tortues... - et d'autre part de faire la différence entre les déchets humains et la laisse de mer, cette bande d'algues et d'autres débris naturels laissés par la mer en bordure du rivage, très utile au maintien des plages.



Deux carbets ont été installés le long de la route de Coralita

... Et sur l'îlet Pinel

Sur l'îlet Pinel également, deux carbets en bois rouge sont terminés depuis peu et à la disposition des usagers du sentier botanique. Ce sentier, qui relie les deux plages de l'îlot, a été aménagé par le Conservatoire du littoral et sera équipé de plusieurs panneaux informatifs, sur différents thèmes : la géologie, les récifs coralliens et les herbiers, ainsi que la végétation de la plage et les tortues marines. Au plus haut point, deux tables d'orientation permettront d'identifier les îlets alentour et les «spots» remarquables de Pinel, avec un descriptif des espèces végétales locales et des oiseaux habitués des lieux.



Des panneaux informatifs sont à la disposition du public



Les enclos de régénération protègent la dune

Respectez ces zones !

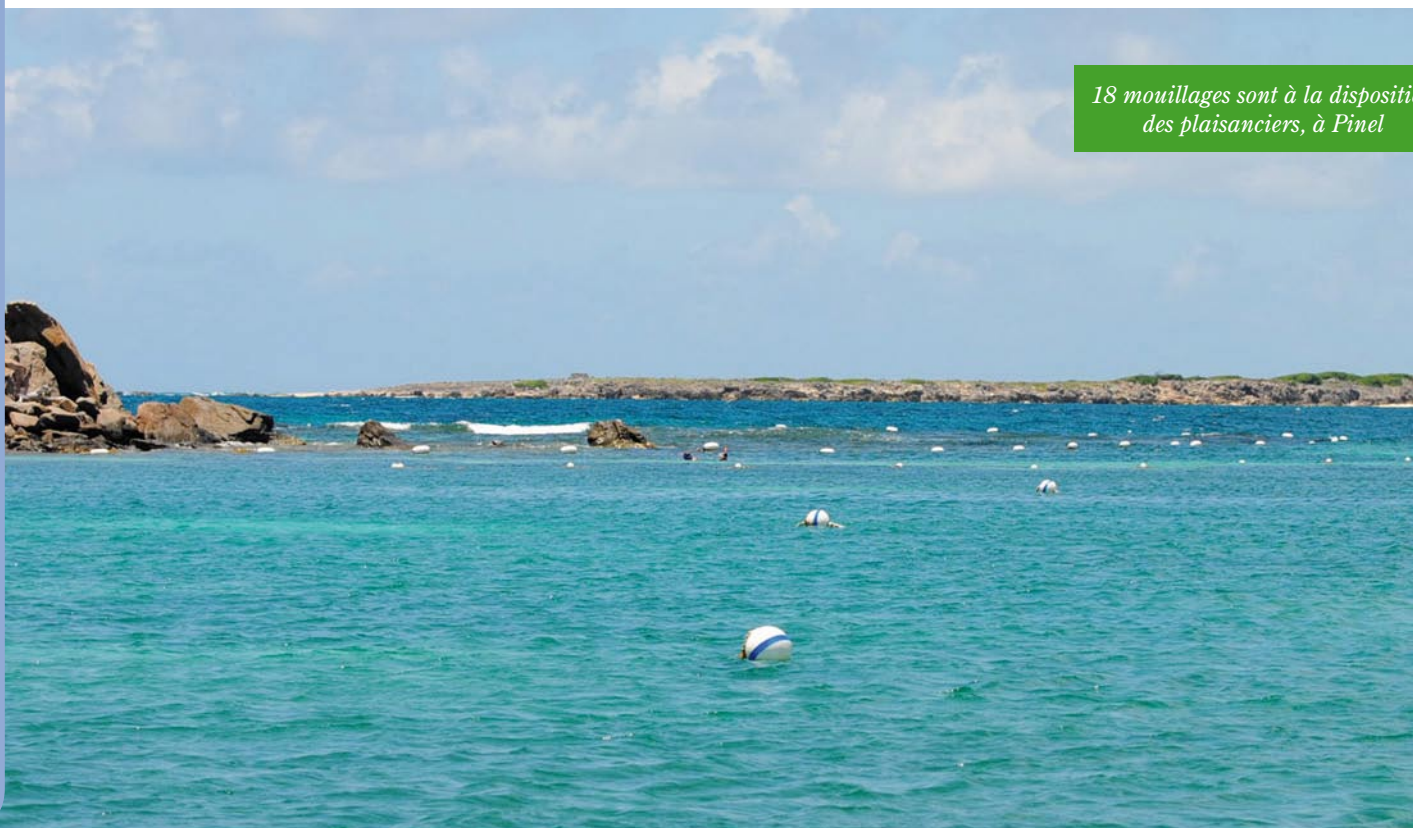
La dune est fragile et les gardes de la Réserve naturelle ont installé des enclos de régénération, en attendant que les raisiniers qui ont été plantés l'hiver dernier se développent et que leurs racines fixent le sable. Ces zones bordées de piquets et de cordes sont interdites au public. Merci de les respecter !



■ 18 mouillages écologiques à Pinel

Les gardes de la Réserve naturelle ont posé dix-huit corps-morts à Pinel, afin d'éviter les mouillages forains sur ancre et de protéger ainsi les herbiers. Huit mouillages sont disponibles devant la plage du Karibuni et dix autres devant celle du Yellow Beach. Ils sont composés du corps-mort, de six mètres de chaîne, de trois mètres de corde, d'une bouée et d'un anneau dans lequel le plaisancier passe son amarre. Ils peuvent accueillir des bateaux jusqu'à vingt mètres de long. La profondeur étant limitée sur ce site, le traditionnel bloc en béton a été abandonné au profit de gosses ancres de cargo, moins hautes. Les usagers ont accueilli avec satisfaction ce nouvel aménagement et l'utilisent systématiquement.

*18 mouillages sont à la disposition
des plaisanciers, à Pinel*



■ Protection de l'étang des Salines d'Orient

L'installation d'une barrière en bois le long de l'étang des Salines d'Orient, entre la route du Galion et la Baie Orientale, favorise depuis le mois de février la protection de cet étang. Cet espace servait en effet de piste de jeux à des quads dès qu'il était asséché et il était indispensable pour les gardes de la Réserve naturelle d'intervenir. Sur le même territoire, la Collectivité de Saint-Martin s'est engagée à financer la réfection de 400 mètres de route entre l'embranchement de la route du Galion et l'hôtel Club Orient, ainsi que 250 mètres de route supplémentaire sur la route du Galion, qui sera ainsi bitumée jusqu'au centre équestre, sur cinq mètres de largeur. Ces travaux vont stabiliser la route le long de l'étang des Salines d'Orient, d'autant plus que la Réserve naturelle a demandé à la Collectivité d'y installer des ralentisseurs et a défini un cahier des charges pour le respect du site..



*Installation d'une barrière en bois le
long de l'étang des Salines d'Orient*



■ Deux arrêtés réglementent les activités et la circulation dans la Réserve

Le 23 février 2010, en préfecture, le rapport d'activités et les comptes 2009 de la Réserve naturelle ont été présentés et validés, au cours de la réunion annuelle du comité consultatif. À cette occasion, deux projets d'arrêté préfectoraux ont été examinés, amendés puis approuvés par les membres du comité consultatif. Le premier arrêté réglemente les activités commerciales et non commerciales dans la Réserve naturelle et le second réglemente la circulation des personnes et des activités touristiques.

Les points les plus importants de ces arrêtés sont les suivants :

- Mise en place d'une taxe de 1,52 euro par passager pour tous les bateaux à utilisation collective (charter, day charter) et limitation du nombre de passagers à 28 sur ces bateaux
- Obligation pour les entreprises autorisées à travailler dans la Réserve de diffuser auprès de leurs clients un message pédagogique orienté vers la découverte et la protection des espaces protégés
- Interdiction des activités commerciales sans encadrement pédagogique des passagers pour la découverte des milieux terrestres et maritimes
- Interdiction de pratiquer le kite surf dans la baie de l'Embouchure

Le Comité consultatif

Comme le prévoit le Code de l'environnement, le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve. Il est présidé par le préfet de département et comprend des représentants de tous les acteurs en présence sur la réserve : élus de la collectivité, services de l'État (direction de l'environnement, douanes, gendarmerie, services vétérinaires, affaires maritimes...), Office du tourisme, association des hôteliers, pêcheurs, scientifiques, usagers...

Pourquoi interdire le kite surf au Galion ?

Le kite surf est de plus en plus pratiqué et monopolise une grande partie de cet espace protégé. La décision de l'interdire sur la baie de l'Embouchure a été prise afin de :

- Préserver la vocation familiale du site
- Permettre la co-existence d'activités multiples de découverte du milieu
- Protéger les oiseaux marins

En Nouvelle-Calédonie, la réserve de l'île aux Goélands est fermée pendant la période de nidification, le kite surf et la planche à voile y sont interdits, afin de préserver les sternes de Dougall et leur permettre de se reproduire.



Les membres du Comité consultatif réunis à la préfecture le 23 février 2010



■ Saint-Martin bien représentée au Congrès RNF

La Réserve naturelle de Saint-Martin était bien représentée au dernier congrès des Réserves naturelles de France (RNF), du 12 au 16 avril 2010 à Strasbourg, avec la présence de Franck Roncuzzi, garde chef ; Steeve Ruillet, garde et Pauline Malterre, chargée de mission. La première journée du congrès était consacrée à l'Outre-mer et toutes les réserves ultramarines y ont participé. Les représentants des réserves des Terres australes antarctiques françaises, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Mayotte, de La Réunion, de Guyane, de Martinique, de Guadeloupe et bien sûr de Saint-Martin ont échangé sur les problématiques locales et les usages de chaque territoire. Franck Roncuzzi et Steeve Ruillet faisant partie de la commission police et personnel, ont travaillé sur les nouveaux uniformes des personnels

des réserves naturelles, ainsi que sur la sécurité au travail. L'isolement reste la première cause d'accidents du travail dans les réserves naturelles : les agents travaillant souvent seuls en pleine nature, il est impératif qu'ils puissent joindre les secours à tout moment et en tout lieu. Pauline Malterre, qui fait partie de la commission scientifique, a participé au groupe d'observation des oiseaux limicoles. Elle a également travaillé à l'élaboration d'un tableau de bord visant à évaluer l'efficacité de l'outil-réserve, dans le cadre d'une convention avec l'Agence des aires marines protégées. Romain Renoux, le nouveau conservateur de la RNN, a été élu vice-président de la commission Outre-mer de RNF, afin de promouvoir l'Outre-mer et ses spécificités dans les instances nationales.



Franck Roncuzzi, garde chef ; Steeve Ruillet, garde et Pauline Malterre, chargée de mission, ont représenté Saint-Martin au congrès RNF à Strasbourg. Romain Renoux, le conservateur de la RNN, a été élu vice-président de la commission Outre-mer.

■ SXM à l'AG de l'ICRI, à Monaco

Pauline Malterre, chargée de mission scientifique, a représenté la Réserve naturelle de Saint-Martin à l'assemblée générale de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI), du 12 au 15 janvier 2010, à Monaco. Des ONG environnementales du monde entier ont participé à cette assemblée, dont le Japon, les États-Unis, le Brésil, l'Australie, le Costa Rica, l'Afrique du Sud, les Maldives... Ces rencontres nationales sont l'occasion de promouvoir Saint-Martin et de mieux faire connaître les spécificités de notre nouvelle Collectivité, encore trop souvent méconnue au plan international. La jeune scientifique a présenté à l'assistance le plan de gestion mis en place

par la Réserve naturelle de Saint-Martin et le travail réalisé dans le cadre du projet PAMPA. Ce projet a pour objectif de développer les indicateurs de la Performance d'Aires Marines Protégées. Le travail consiste à déterminer les impacts des réserves naturelles sur le milieu écologique et socioéconomique ambiant. Dans le cadre de PAMPA, la Réserve naturelle a pour mission, entre autres, de surveiller l'évolution des herbiers et des coraux, d'assurer un suivi des poissons en procédant à des enquêtes de fréquentation, à l'intérieur et à l'extérieur de son territoire, et de transmettre ces données aux scientifiques en charge du projet.



Fidel et Esterline, en stage nature



Fidel Ferol et Esterline Walters préparent leur BAPAAT

Fidel Ferol et Esterline Walters, toutes deux en formation au Brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien (BAPAAT) mis en place à Saint-Martin par le CREPS, effectuent tous les mercredis et pendant la plus grande partie des vacances scolaires un stage à la Réserve naturelle. En compagnie des trois gardes, elles apprennent ce que sont au quotidien la vie et les missions d'un agent dans une réserve naturelle et découvrent la faune et la flore de l'île. Elles passeront leur diplôme en juin 2011 et la Réserve espère pouvoir embaucher l'une d'elles pour renforcer l'équipe des gardes, en qualité de garde animatrice au sein de la Réserve naturelle. En sus de sa mission classique de garde, elle animera des ateliers en milieu scolaire, organisera des conférences et des expositions publiques et représentera la Réserve naturelle à l'occasion de nombreux événements locaux.

Les bonnes pratiques récompensées

Depuis 2009, cinq clubs de plongée travaillent en partenariat avec la Réserve naturelle sur le protocole INAscuba. Ainsi, lors de leurs plongées, les moniteurs de chaque club réalisent un suivi des tortues marines. Ils transmettent ensuite ces données à la Réserve, qui les analyse et les envoie au Réseau tortues marines de Guadeloupe. Ce réseau fédère les résultats de l'ensemble des clubs de l'archipel guadeloupéen et de Saint-Martin. Vous reconnaîtrez les clubs participant à l'affiche INAscuba qui leur a été attribuée, ainsi qu'en vous rendant sur le site www.tortuesmarinesguadeloupe.org.





Micro Plage

**Tracy Johnson,
d'Atlanta (USA), sur
la plage du Galion**



« Nous venons tous les ans en vacances à Saint-Martin au mois de juin avec mon mari, mes enfants et mes parents, et la plage du Galion est celle que nous préférons. Nous sommes à l'hôtel Royal Islander, du côté hollandais, mais nous préférons les plages de la partie française, qui sont plus naturelles, et notre préférée est sans aucun doute la plage du Galion. Je ne savais pas que cette plage était dans une réserve naturelle, mais j'en suis très heureuse. Cela signifie que mes filles, lorsqu'elles seront adultes, pourront revenir ici et retrouver la plage telle qu'elle est aujourd'hui et qu'elle restera dans leurs souvenirs. »

Avis aux plaisanciers

La bouée B4 est perdue. Cette bouée de délimitation du territoire marin de la Réserve naturelle, située par 62,58° W et 18,07° N, a rompu ses amarres. À la dérive, elle a été vue à l'Est de Saint-Barthélemy puis au large d'Anguilla. Les plaisanciers, s'ils la repèrent, sont invités à informer la Réserve naturelle au 05 90 29 09 72. Cette bouée a depuis été remplacée par les gardes.



COOL

*L'observatoire a été refait
le long de la route de Coralita*



NOT COOL

*Cette tortue harponnée a été retrouvée
morte sur la plage du Galion.*

